



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Ligue
Réunionnaise
de Football

**PROCES-VERBAL N°4
BUREAU ELARGI
Lundi 22 janvier 2018 à 17h00
Siège LRF – Champ Fleuri**

Présents: MM. Yves ETHEVE – Johnny PAYET – Rosaire MORISCOT – Jocelyn TRULES – Marinette JACQUENET – Laurence GRIS – Irshad ABDUL MUNAF – Bernard PARIS
Absents excusés: M. Jacky AMANVILLE – Daniel ROUVIERE

Rectificatif « EXTRAIT DE PROCES VERBAL DU BUREAU DE LA LIGUE » en date du 19 janvier 2018

I) Réintégration des clubs de Régionale 1 déclarés en inactivité totale.

Le Bureau de la LRF constatant que :

- 1- La SAINT PAULOISE FC a régularisé sa situation financière
- 2- L'AS MARSOUINS a fourni sa lettre d'engagement et son règlement
- 3- L'AS SAINT LOUISIENNE a fourni sa lettre d'engagement et son règlement

Décide de lever la mise en inactivité de ces clubs à compter du **16 janvier, 00h00** et confirme leur réintégration aux compétitions de la Régionale 1 saison 2018, et ce à compter du samedi 20 janvier 2018, 00h00.

I) Entretiens avec les clubs de REGIONALE 1

Le Bureau de la LRF a reçu l'AS MARSOUINS, la SS JEANNE D'ARC et la SAINT PAULOISE FC malgré la réintégration de certains des clubs cités. L'objectif de ces entretiens était d'orienter les clubs pour un meilleur démarrage de saison afin qu'ils adoptent une bonne ligne de conduite tant administrative que sportive toute l'année.

II) Formation des Membres Individuels de la Ligue

Afin de préparer au mieux la saison 2018, le Bureau décide de mettre en place une session de formation destinée aux membres de la Ligue. La venue d'un formateur de l'Institut de Formation du Football est fortement souhaitée par le Président de la Ligue. Un courrier de demande a été adressé à l'IFF dans ce sens. Cette formation est prévue le 17 février 2018 à la salle ZAC PAUL BADRE au Tampon.

La Secrétaire Générale,

Laurence GRIS

Le Président,

Yves ETHEVE